

MARDI 23 NOVEMBRE 2021

09h00 : Accueil des participants et petit-déjeuner

4^e séance : Les Dominicains et la liberté religieuse au 19^e siècle

Modératrice : **Céline Pauthier**, Université de Strasbourg

09h30 : Quelle(s) liberté(s) veulent les catholiques libéraux ?,

Jean-Michel Potin o.p., Province de France.

09h50 : Avec foi et loi. Les Dominicains et le Comité de jurisconsultes des congrégations en ordre de bataille (1880-1905),

Romy Sutra, Université de Toulouse 1.

10h10 : Discussion

10h20 : Pause

5^e séance : Les Dominicains, le néo-thomisme et la pensée juridique au vingtième siècle

Modératrice : **Céline Pauthier**, Université de Strasbourg

10h30 : Impuretés et réadaptations périodiques du droit : une bénédiction à penser.

Pistes offertes par Louis Lachance, o.p., à la veille de la Révolution Tranquille au Québec,

Maxime Allard o.p., Collège universitaire dominicain, Ottawa.

10h50 : Georges Renard, de la Robe à l'habit : une approche néothomiste du droit,

Yann Le Foulgoc, Université de Strasbourg.

11h10 : Discussion

11h20 : Rapport de synthèse,

Ninon Maillard, Université de Nanterre.

11h45 : Discussion générale et clôture du colloque

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Droits d'inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire

Inscription et contact :
j.mann@unistra.fr

Lieu du colloque

☞ MISHA, 5 allée du Général Rouvillois, 67000 strasbourg
Salle de conférence

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

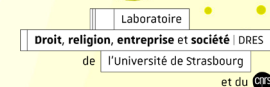
Colloque

**Les Dominicains,
la modernité et le droit**

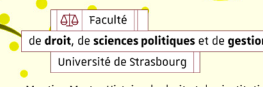
22 novembre 2021 | 14h00-18h00

23 novembre 2021 | 9h00-12h00

organisé par...



partenaire...



Mention Master Histoire du droit et des institutions

Le colloque, coorganisé par l'UMR DRES, l'Institut de droit canonique et la Province de France de l'Ordre des Prêcheurs, avec le soutien du Master Histoire du droit et des institutions de la Faculté de droit de Strasbourg, dans le cadre des 800 ans de la mort de saint Dominique, a pour but de réévaluer au regard de l'historiographie contemporaine l'influence de l'Ordre dans l'émergence des concepts politiques et des mécanismes juridiques modernes. L'objectif est de favoriser la rencontre de deux champs disciplinaires, l'histoire des idées religieuses et l'histoire du droit, autour de questions et de préoccupations communes. Dans le sillage des travaux de Dominique Iogna-Prat (« Cluny, 910-1910, ou l'instrumentalisation de la mémoire des origines », 2002) et de Bénédicte Sère (L'invention de l'Eglise. Du Moyen-Âge à la Modernité, 2019), qui permettent de comprendre les mécanismes par lesquels les représentations historiographiques interviennent dans la construction des discours théoriques et des identités institutionnelles, le colloque entend établir les jalons d'une pareille démarche pour l'Ordre des Dominicains.

Dans ce sens, les intervenants aborderont l'étude de constructions intellectuelles réputées être particulièrement liées à l'histoire de l'Ordre, de leurs prolongements contemporains ainsi que de leur réception par la pensée juridique. Ils analyseront la manière dont cette historiographie participe à la définition identitaire de l'Ordre.

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

13h45 : Accueil des participants

14h00 : Allocutions d'ouverture

M. Marc Aoun, Directeur de l'Institut de droit canonique.

Mme Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Doyen de la Faculté de droit.

M. Michel Deneken, Président de l'Université de Strasbourg.

Conférences introductives

14h20 : Mémoire, Histoire, Identité : le récit de l'Ordre,

Bénédicte Sère, Université de Nanterre/EHESS.

14h40 : Dominicains pour la justice et la paix : droits humains, droits des peuples,

Bruno Cadore o.p., Province de France.

1^{re} séance : Les Dominicains et les institutions publiques au bas Moyen-Âge

Modératrice : **Bénédicte Sère**, Université de Nanterre/EHESS

15h00 : Les constitutions anciennes de l'ordre des Prêcheurs. Une source originale ?,

Bernard Hodel o.p., Université de Fribourg.

15h20 : Les Dominicains : une contribution à la publicisation et à l'acclimatation des

règles d'un gouvernement constitutionnel,

Laurent Fonbaustier, Université Paris-Saclay.

15h40 : Discussion

15h50 : Pause-café

2^e séance : Les Dominicains et la science du droit au bas Moyen-Âge

Modératrice : **Bénédicte Sère**, Université de Nanterre/EHESS

16h10 : Théorie et pratique de l'arbitrage judiciaire chez Albert Le Grand,

Sébastien Milazzo, Université de Strasbourg.

16h30 : Un impensé historiographique ? Les théologiens dominicains et le droit savant

au treizième siècle,

Raphaël Eckert, Université de Strasbourg.

16h50 : Discussion

3^e séance : Les Dominicains et l'École de Salamanque

Modérateur : **Éric Maulin**, Université de Strasbourg

17h10 : Le ius communicationis chez Vitoria. Sources et réception de l'Ecole de

Salamanque,

Marie Monnet o.p., Domuni Universitas.

17h30 : L'assistance aux pauvres à l'épreuve de la modernité : les réflexions rebelles de

Domingo de Soto o.p. (1495-1560),

Wim Decock, EHESS/KU Leuven/Université de Liège.

17h50 : Discussion générale